

Faut-il encore se faire vacciner ?

le chiffre

50¹

**vaccins ou conjugaisons
de vaccins sont aujourd'hui
à la disposition
des Français.**

La vaccination structure toute politique de santé publique. Face au retour des maladies infectieuses et à l'émergence de nouvelles pathologies, les vaccins apparaissent comme l'un des axes majeurs de la recherche du progrès thérapeutique.

Scrupuleusement mesurés et évalués, les risques liés à leur utilisation sont très largement compensés par la protection qu'ils assurent.

État des lieux

Les vaccins représentent la meilleure façon de se prémunir contre des maladies potentiellement dangereuses : poliomyélite, coqueluche, rougeole, tuberculose, méningites... En simulant l'infection et en préparant ainsi notre système immunitaire à se défendre contre ces attaques, le vaccin permet en effet de nous constituer une « cuirasse » contre l'agent infectieux envahisseur.

Cependant, la France ne parvient pas à une couverture vaccinale suffisante de sa population.

Seuls 40 % des enfants de 2 ans² sont correctement vaccinés contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR), alors que l'objectif était une couverture vaccinale de 95 %, d'où une recrudescence des cas de rougeole dans l'Hexagone.

Pistes d'avenir

Les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite sont obligatoires. Il est recommandé de vacciner ses enfants contre la coqueluche, la rougeole, les oreillons, la rubéole, l'hépatite B, les infections à *Hæmophilus influenzae* type b (Hib), le méningocoque C, les infections invasives à pneumocoques et, pour les jeunes filles, le papillomavirus.

L'insuffisance de couverture vaccinale s'accroît avec l'âge et reste plus marquée pour certains vaccins (hépatite B, méningocoque C, HPV, ROR).

Aujourd'hui, la vaccination est capable de prévenir 28 maladies infectieuses. Dans les années à venir seront mis au point des vaccins contre l'herpès et la dengue.

Les entreprises du médicament recommandent d'augmenter la couverture vaccinale en France

- ▶ Elles souhaitent l'application, de la loi de santé publique de 2004 et l'amélioration de la couverture vaccinale en France. Seul un fort taux permet de contrôler les survenues de maladies ou de les faire disparaître durablement, comme c'est le cas pour de nombreuses pathologies en France (poliomyélite, rougeole...).
- ▶ Elles réaffirment l'utilité de se faire vacciner contre des maladies infectieuses qui peuvent entraîner des complications graves voire mortelles. Or, l'intérêt des vaccins n'est pas toujours apprécié à sa juste valeur car, dès

lors que la menace immédiate des maladies disparaît, on a tendance à l'oublier. Toute désaffection vis-à-vis de la vaccination, tant que la maladie n'est pas totalement éradiquée, expose rapidement à des conséquences dramatiques comme l'illustre la recrudescence des cas de rougeole et de coqueluche en France.

- ▶ Elles rappellent que l'intérêt de la vaccination réside aussi dans l'acte de solidarité qu'elle représente puisqu'en se vaccinant, on protège aussi les autres.

Rougeole : 9 000 cas en France entre octobre 2010 et mars 2011 contre 40 cas recensés en 2008. La raison : une vaccination et des rappels de vaccination moins rigoureusement respectés.

(1) Dossier de presse. Leem, mars 2012. Ateliers vaccins « Pourquoi les rappels sont essentiels ». (2) Rapport de la Direction générale de la santé (DGS). Publié à l'occasion de la conférence de presse « Mobilisons-nous pour la vaccination ! », 22 avril 2011.